

NAVIS PATRIMOINE - PORTAIL EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE



© efl.fr

Titre

Navis Patrimoine - Portail Editions Francis Lefebvre

Éditeur(s)

Éditions Francis LEFEBVRE

Support

Base de données en ligne

Type de document

Outil
Revue
Ouvrage pratique

Périodicité

Mise à jour en continu

Source du droit

Législation
Jurisprudence
Doctrines

Domaines du droit

Droit public
Finances publiques - Droit fiscal
Droit privé

Contenu

Au sein du **Portail Editions Francis Lefebvre**, le **Navis Patrimoine** est une base de données proposant l'accès à de nombreux types de documents relevant du domaine patrimonial.

Se voulant pratique et tournée vers le monde professionnel, cette base offre également aux étudiants et chercheurs un accès rapide à des ressources officielles, codes, documents thématiques et de synthèse et propose des outils efficaces pour suivre l'actualité du domaine.

La documentation

Le Navis Patrimoine donne accès à plusieurs types de documents :

- Les **Mémentos**, qui proposent une synthèse et des analyses de la législation et de la jurisprudence :
 - Mémento Droit de la famille
 - Mémento Patrimoine
 - Mémento Successions et libéralités
- Des éditions antérieures des Mémentos sont disponibles via la rubrique **Archives**
- Les **revues** :
 - Bulletin du Patrimoine (archives depuis 2004)
 - Indicateur de l'enregistrement (archives depuis 1990)
 - Solution Notaires (2011-2017)
 - Solution Notaire hebdo (archives depuis 2017)
- La **Documentation experte** fiscale dédiée à l'enregistrement : Dictionnaire des droits d'enregistrement.
- Les dossiers **Themexpress** : 7 dossiers sur des sujets de fonds ou d'actualité, mis à jour en continu :
 - Assurance-vie et contrats de capitalisation
 - Démembrement des titres sociaux : gestion juridique et fiscale
 - Divorce : conséquences familiales, patrimoniales, fiscales et sociales
 - Divorce : les procédures
 - Locations meublées et investissements de loisirs
 - Plus-values immobilières
 - Responsabilité civile du notaire
- Une **fiche pratique Expert-comptable** organisées en questions / réponses : Immobilier et fonds de commerce

Selon l'abonnement souscrit, il est possible d'ajouter à sa bibliothèque des mémentos relevant d'autres domaines traités par le Portail Editions Francis Lefebvre et des ouvrages de la Bibliothèque numérique.

Formulaires, outils et services

Le Navis Patrimoine met à disposition :

- Le **Formulaire** Patrimoine proposant 3 types d'actes :
 - formulaire Immobilier
 - formulaire Fiscalité
 - formulaire Sociétés
- à des **simulateurs** permettant d'effectuer des calculs :
 - en finance : Rembourser un emprunt par anticipation
 - dans le domaine fiscal : Calcul de l'usufruit et de la nue-propriété, Droits de donation, IFI
 - Ainsi que : Simulation de crédit, TEG/TAEG : calcul du taux effectif global d'un emprunt
- Les **indices et taux** en vigueur
- Le service **Chatexpert** (aide à la recherche par chat ou téléphone)

Selon l'abonnement souscrit, il est possible d'accéder à des logiciels, un service de question/réponse par des experts (L'Appel expert), un service de publication d'annonces légales, un service d'analyse des fichiers des écritures comptables.

Focus sur les actualités

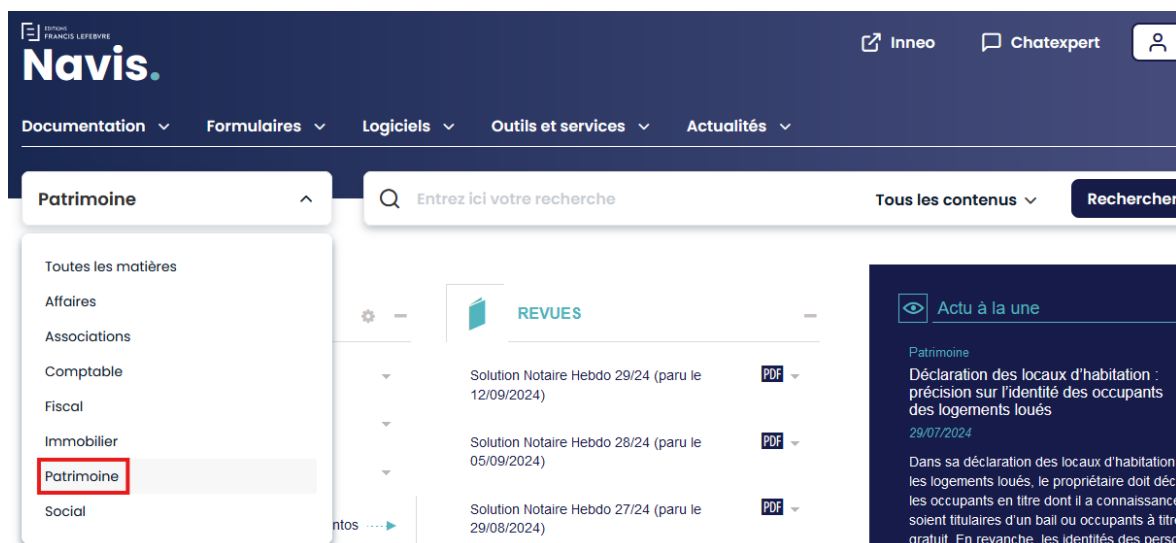
Les actualités sont présentes en page d'accueil et dans l'onglet Actualités. Elles se répartissent en 5 rubriques :

- A la une : veille de la jurisprudence, des textes officiels et des communiqués les plus récents. Rubrique Vie professionnelle (Notaire)
- Avis d'experts : tribunes d'experts sur des questions d'actualité
- Revues : Bulletins, Feuilletts, Revues de jurisprudence
- Agendas
- Indices et taux

Des actualités sont par ailleurs diffusées sous forme de **flux RSS** (flux Patrimoine) et **vidéos** (Youtube). Elles sont enfin accessibles sur **LinkedIN** et à travers des fils **X** destinés aux professionnels (experts comptables, avocats, notaires, RH).

Clefs d'utilisation

La page d'accueil de **Navis Patrimoine** s'ouvre par défaut dans le contexte "Toutes les matières" du **Portail Editions Francis Lefebvre**. Pour limiter la recherche ou la consultation au seul domaine de la matière patrimoniale, cliquer sur le lien "Toutes les matières" et sélectionner la matière souhaitée (sélecteur à gauche de la barre de recherche).



Navis Patrimoine propose deux modes d'utilisation de la base de données :

- La recherche, qu'elle soit par une recherche simple ou une recherche avancée.
- La navigation et l'aide pratique à travers les onglets **Documentation**, **Formulaires**, **Outils et Services** et **Actualités**.

Les clefs d'utilisation de **Navis Patrimoine** ne diffèrent pas de celles du **Portail Editions Francis Lefebvre** (voir la fiche Jurisguide correspondante [Navis - Portail Editions Francis Lefebvre](#)).

Veille

Une rubrique dédiée en page d'accueil permet de gérer les alertes actualité et les flux RSS.

Notes

Les revues suivantes sont répertoriées dans [Mir@bel](#) :

- [Bulletin du patrimoine](#)
- [Solution notaire hebdo](#)

Liens

[Accès au portail](#)

[Guide d'utilisation et tutoriel](#)

Fiche réalisée par : Asma ALOUANE (BIU CUJAS), le 29/01/2015

Mise à jour : Laëtitia NICOLAS (BIU CUJAS), le 03/07/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).